

# Chapitre 2

## Commentaires sur la situation financière de la Province

### Contenu

Septième déficit consécutif.....	11
Croissance constante de la dette nette .....	13
Commentaires sur la santé financière de la Province .....	20
Commentaires sur les tendances importantes observées dans les états financiers consolidés de la Province .....	38

# Commentaires sur la situation financière de la province

**2.1** Il faut souligner que les chiffres utilisés dans le présent chapitre proviennent des comptes publics de la province au 31 mars 2015. L'opinion d'audit liée à ces états financiers exprimait des restrictions qui, si nos préoccupations avaient été réglées, pourraient modifier les chiffres présentés dans ce chapitre pour certains passifs, charges, le déficit annuel et la dette nette. Nous ne sommes pas en mesure de quantifier l'incidence du changement possible, car le gouvernement ne nous a pas fourni l'information nécessaire. Les lecteurs doivent garder à l'esprit que les chiffres présentés dans ce chapitre risquent de ne pas convenir à leurs besoins.

## **Septième déficit consécutif**

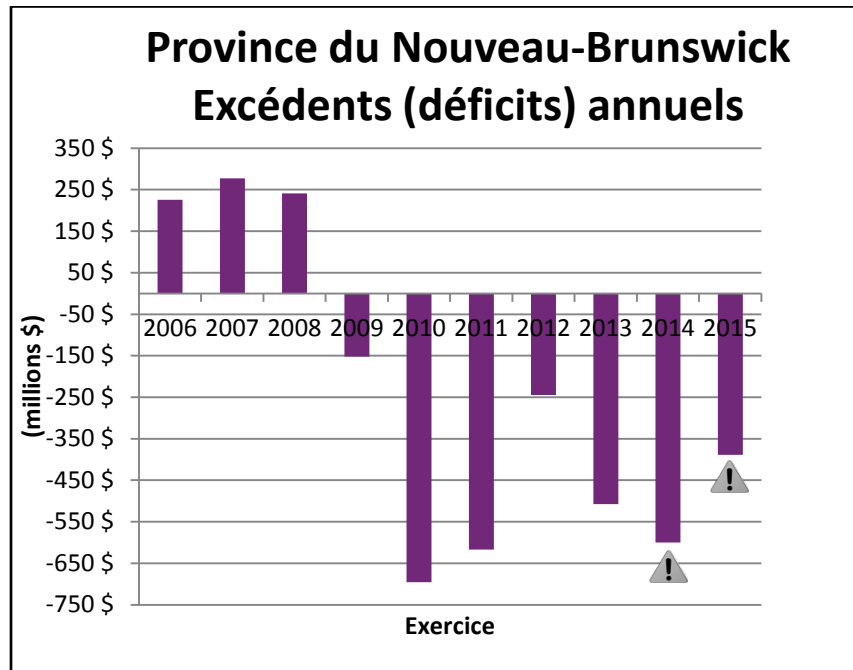
**2.2** Les états financiers consolidés audités de la province au 31 mars 2015 font état d'un déficit de 388,6 millions de dollars et d'une augmentation de la dette nette de 610,6 millions au cours de l'exercice. La dette nette de la province atteint maintenant 12,4 milliards de dollars.

**2.3** Le déficit annuel de 388,6 millions de dollars est inférieur au déficit annuel budgété de 391,1 millions et est inférieur au déficit de 600,4 millions enregistré au cours de l'exercice précédent.

## **Des mesures s'imposent**

**2.4** Il s'agit du septième déficit annuel consécutif. La province s'est endettée davantage pour aider à financer ces déficits. Cette tendance est très inquiétante. Des changements majeurs sont nécessaires pour que la province améliore sa santé financière.

Pièce 2.1 – Excédents (déficits) annuels



Après redressement

⚠ L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves sont identifiés par un symbole de mise en garde au-dessus.

Pièce 2.2 – Montants des excédents (déficits) annuels

Excédents (déficits) annuels (en millions de dollars)										
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Après redressement	225,3	277,3	241,1	(152,0)	(695,9)	(617,2)	(244,8)	(507,5)	(600,4)	s.o.
Tels que comptabilisés à l'origine	243,6	236,8	86,7	(192,3)	(737,9)	(633,0)	(260,6)	(507,7)	(498,7)	(388,6)

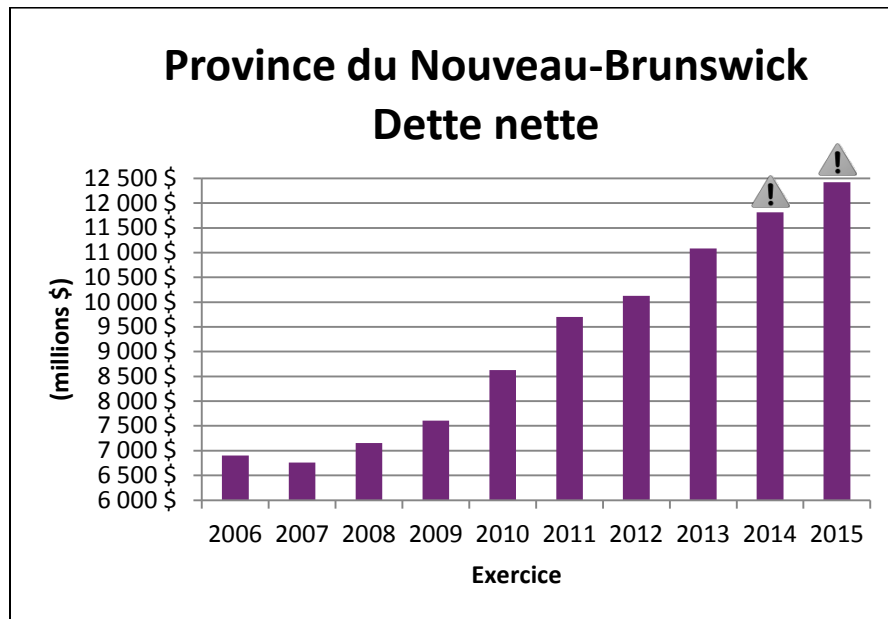
⚠ L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

**2.5** Les pièces 2.1 et 2.2 donnent l'excédent ou le déficit au cours des dix derniers exercices. Les montants des exercices antérieurs ont été redressés de la manière décrite à la note 17 afférente aux états financiers consolidés de la province au 31 mars 2015.

**Croissance constante de la dette nette**

**2.6** La dette nette est l’une des plus importantes mesures de la situation financière de la province. Les pièces 2.3 et 2.4 font état de l’évolution de la dette nette au cours des dix derniers exercices. La dette nette mesure la différence entre le passif et l’actif financier du gouvernement. Cette différence donne une mesure des recettes futures qui seront nécessaires pour payer les opérations et les événements passés.

Pièce 2.3 – Dette nette de la province du Nouveau-Brunswick



Après redressement

⚠ L’opinion d’audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l’information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves sont identifiés par un symbole de mise en garde au-dessus.

Pièce 2.4 – Montants de la dette nette

Dette nette (en millions de dollars)										
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Après redressement	6 900,6	6 761,4	7 151,6	7 608,0	8 628,9	9 700,4	10 125,8	11 084,6	11 811,3	s.o.
Telle que comptabilisée à l’origine	6 655,7	6 577,9	6 942,9	7 387,8	8 353,0	9 480,4	10 045,8	11 054,0	11 641,2	12 421,9

■ L’opinion d’audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l’information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

**2.7** Nous tenons à faire ressortir les faits suivants :

- Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, la dette nette s'est accrue de 610,6 millions de dollars pour atteindre 12,4 milliards.
- Au cours des dix derniers exercices rapportés à la pièce 2.4, la dette nette s'est accrue de 5,5 milliards de dollars.
- Le Budget principal de 2015-2016 prévoit que la dette nette augmentera de 585,5 millions de dollars pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2016.
- Selon le Budget principal de 2015-2016, la dette nette de la province pourrait dépasser 13 milliards de dollars à la fin de l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

**Croissance de la dette nette en raison des déficits budgétaires**

**2.8** La pièce 2.5 illustre le déficit budgétaire annuel de la province pour les derniers cinq exercices. Même si la croissance des dépenses ralentit, des déficits budgétaires ont été prévus au cours des cinq derniers exercices, contribuant ainsi à la croissance de la dette nette. Afin de réduire la dette nette, il faut améliorer le déficit budgété (p. ex. par une augmentation des recettes, une réduction des charges, ou une combinaison des deux). Si aucun autre plan d'action n'est mis en place, la croissance du déficit et de la dette nette se poursuivra.

*Pièce 2.5 – Déficit annuel budgété*

<b>Déficit annuel budgété</b>					
<b>(en millions de dollars)</b>					
	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Déficit budgété	(748,8)	(448,8)	(182,9)	(478,7)	(391,1)

**Comparaison avec d'autres provinces**

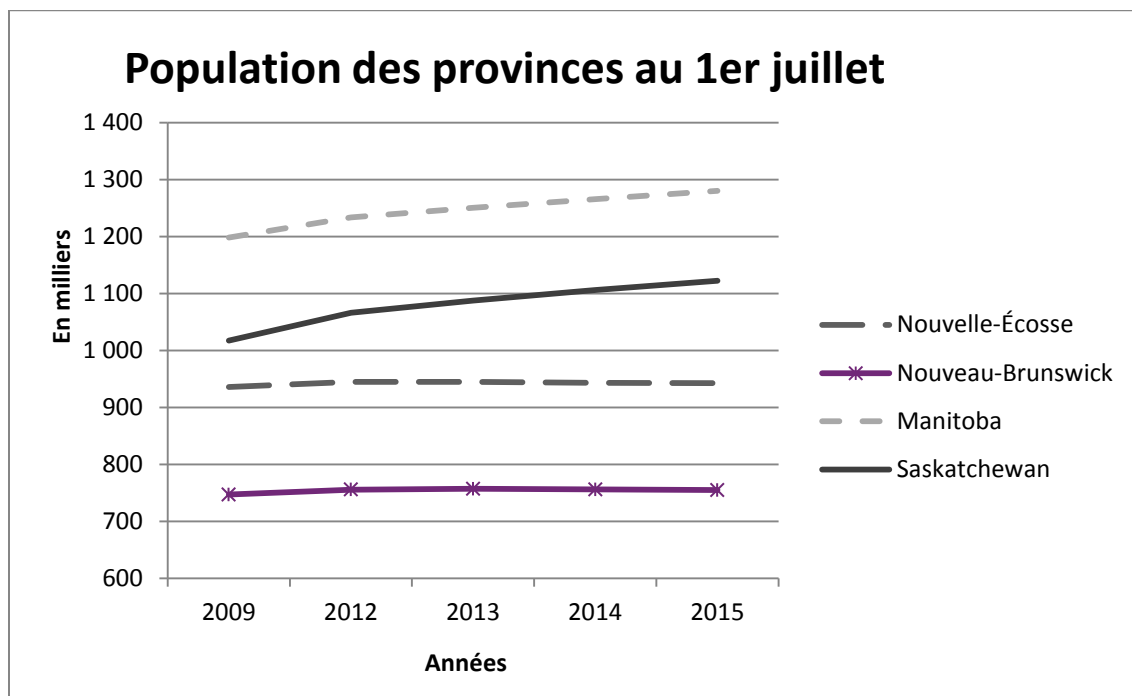
**2.9** Une autre façon d'apprécier l'importance de la dette nette de la province est de la comparer à celle d'autres provinces, en valeur absolue, par habitant et en pourcentage du PIB. Pour les besoins de la comparaison, nous nous sommes servis des données des provinces suivantes : Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Manitoba et Saskatchewan. Ces provinces présentées à des fins comparatives ont été sélectionnées selon notre jugement en prenant en considération certaines similarités en population ou en circonstances

économiques. L'application des principes comptables pourrait différer entre provinces en comparant l'information financière, selon les circonstances particulières. Les données sur la population des provinces comparées sont indiquées dans les pièces 2.6 et 2.7.

### 2.10 Les huit prochaines pièces contiennent :

- des informations tirées des états financiers condensés audités des provinces comparées;
- des données sur la population qui se trouvent sur le site Web de Statistique Canada;
- des chiffres sur le PIB qui figurent dans les commentaires et analyses joints aux états financiers condensés audités de chacune des provinces.

Pièce 2.6 – Population des provinces au 1<sup>er</sup> juillet



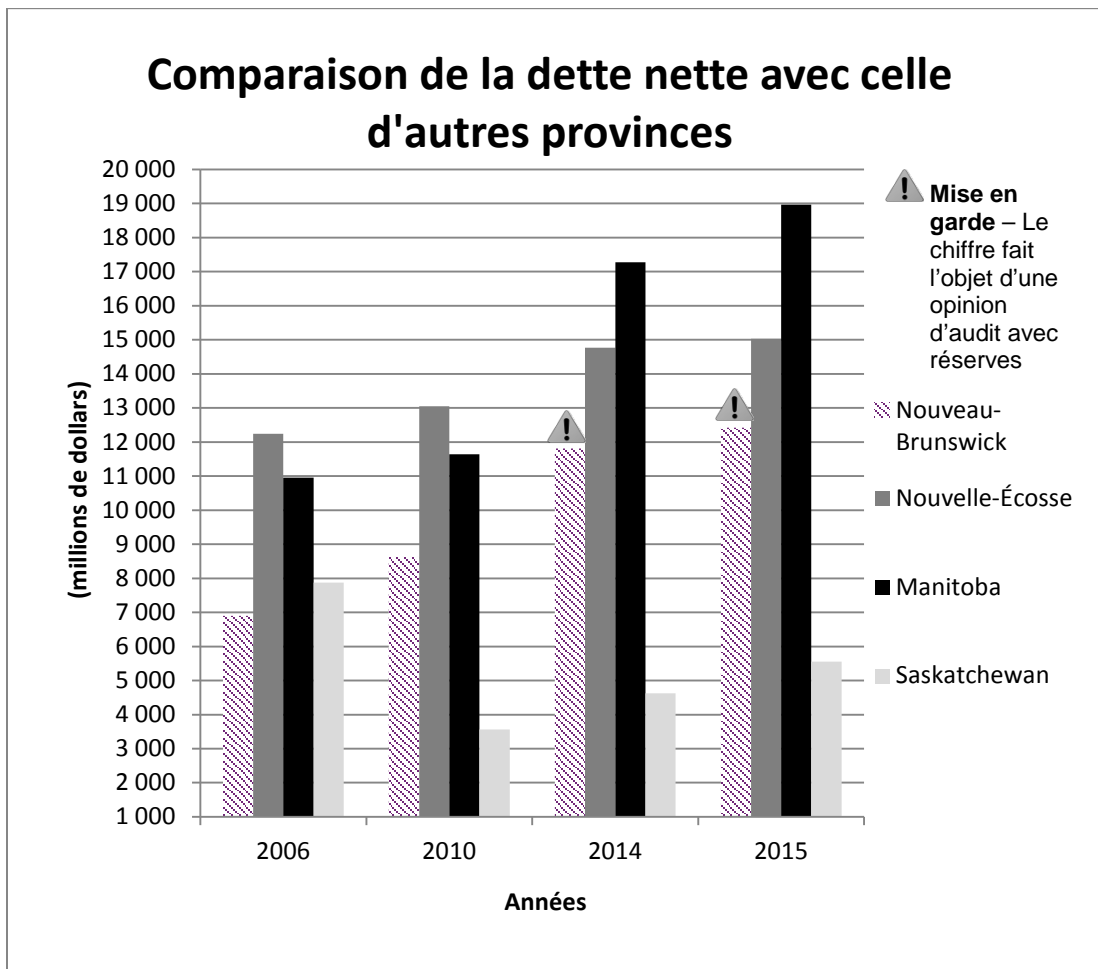
Source : Statistique

Canada <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=0510001&pattern=&csid=&retrLang=fra&lang=fra>

Pièce 2.7 – Données sur la population des provinces au 1<sup>er</sup> juillet

Données sur la population des provinces au 1 <sup>er</sup> juillet					
Province	(en milliers)				
	2009	2012	2013	2014	2015
Nouvelle-Écosse	935,9	944,5	944,8	943,0	942,4
Nouveau-Brunswick	746,9	755,5	756,8	755,7	754,6
Manitoba	1 197,8	1 233,7	1 250,4	1 265,3	1 280,2
Saskatchewan	1 017,3	1 066,3	1 087,2	1 106,1	1 122,3

Pièce 2.8 – Comparaison de la dette nette avec celle d'autres provinces



! L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves sont identifiés par un symbole de mise en garde au-dessus.

## Pièce 2.9 – Comparaison de la dette nette avec celle d'autres provinces

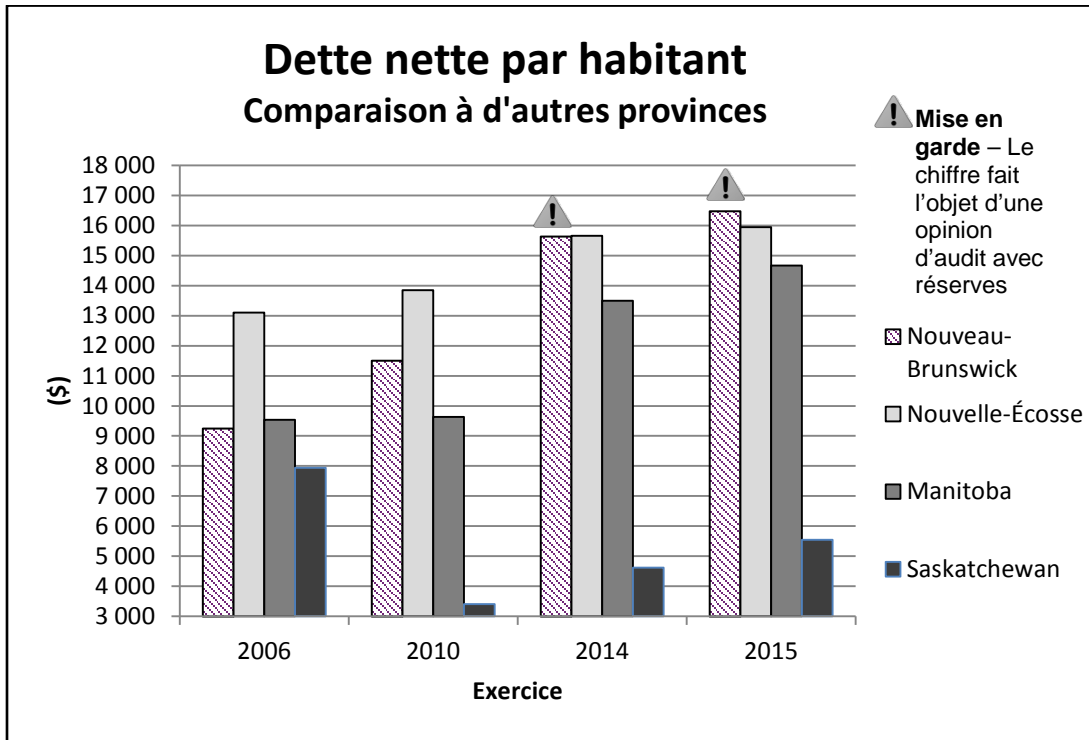
Comparaison de la dette nette avec celle d'autres provinces (en millions de dollars)					
Province	Hausse (Baisse) 2006 à 2015	2006	2010	2014	2015
Nouveau-Brunswick	80 %	6 901	8 629	11 811	12 422
Manitoba	73 %	10 952	11 643	17 272	18 963
Nouvelle-Écosse	23 %	12 239	13 045	14 762	15 031
Saskatchewan	(29 %)	7 870	3 560	4 620	5 550

*L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.*

**2.11** Comme le montrent les pièces 2.8 et 2.9, la dette nette du Nouveau-Brunswick est celle qui a le plus augmenté au cours des dix derniers exercices dans ce groupe. Le taux d'augmentation de la dette nette du Nouveau-Brunswick a augmenté de 80 % au cours des dix derniers exercices. L'ampleur de cette augmentation est importante. Le fardeau global de la dette de la province demeure élevé. Le budget principal de 2015-2016 prévoit une augmentation de la dette nette d'environ 585,5 millions de dollars. Cette hausse constante de la dette nette suscite des inquiétudes concernant la durabilité à long terme de la province.



Pièce 2.10 – Comparaison de la dette nette par habitant avec celle d'autres provinces



⚠ L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves sont identifiés par un symbole de mise en garde au-dessus.

Pièce 2.11 – Comparaison de la dette nette par habitant avec celle d'autres provinces

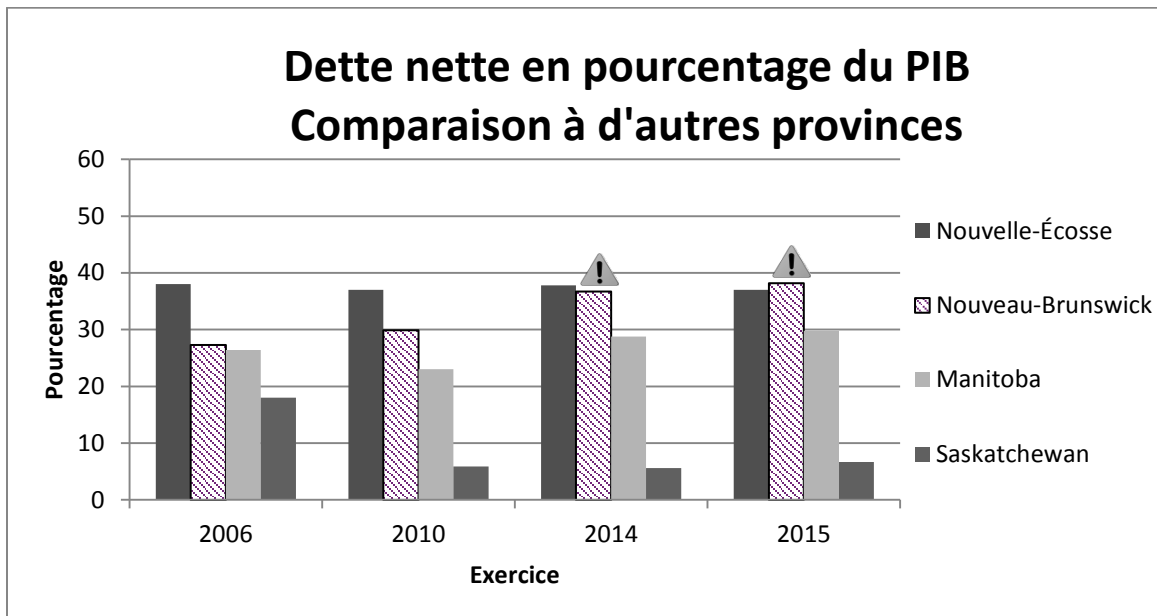
Comparaison de la dette nette par habitant avec celle d'autres provinces *				
(\$)				
Province	2006	2010	2014	2015
Nouveau-Brunswick	9 255	11 506	15 631	16 477
Nouvelle-Écosse	13 104	13 847	15 656	15 944
Manitoba	9 537	9 633	13 492	14 661
Saskatchewan	7 940	3 410	4 620	5 552

⚠ L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

\* Les montants sont tirés des commentaires et analyses joints aux états financiers de 2015 où ceux-ci sont disponibles. Pour les provinces où cet indicateur n'était pas publié dans le même format, l'information sur la population a été obtenue de Statistique Canada au 1<sup>er</sup> juillet de l'exercice financier (p.ex. 2015 montre la population au 1<sup>er</sup> juillet 2014). Les chiffres ont été arrondis aux fins de présentation.

**2.12** Les renseignements que contiennent les pièces 2.10 et 2.11 indiquent que le Nouveau-Brunswick a la dette nette par habitant la plus élevée dans le groupe de comparables. S'il fallait éliminer la dette en faisant contribuer les Néo-Brunswickois, chacun d'entre eux devrait verser 16 477 \$. Là encore, il s'agit d'un indicateur qui a augmenté considérablement, passant de 11 506 \$ en 2010 à 16 477 \$ en 2015 (un bond de 43,2 % en cinq ans).

Pièce 2.12 – Comparaison de la dette nette en pourcentage du PIB avec d'autres provinces



⚠ L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves sont identifiés par un symbole de mise en garde au-dessus.

## Pièce 2.13 – Comparaison de la dette nette en pourcentage du PIB avec d'autres provinces

Comparaison de la dette nette en pourcentage du PIB avec d'autres provinces (en pourcentage)					
Province	2006	2010	2014	2015	% d'augmentation (ou de diminution) de 2006 à 2015
Nouveau-Brunswick	27,3	29,9	37,0	38,2	39,9 %
Nouvelle-Écosse	38,0	37,0	37,7	37,0	(2,6 %)
Manitoba	26,4	23,0	28,2	29,8	12,9 %
Saskatchewan	17,5	5,9	5,5	6,7	(61,7 %)

*L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.*

**2.13** Comme l'indiquent les pièces 2.12 et 2.13, le Nouveau-Brunswick a connu l'augmentation la plus élevée de la dette nette en pourcentage du PIB entre 2006 et 2015 et la province avait la dette nette la plus élevée en pourcentage du PIB la plus élevée parmi les provinces comparables en 2015. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, la dette nette du Nouveau-Brunswick en pourcentage du PIB s'élevait à 71,8 % de celle de la Nouvelle-Écosse; pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, ce pourcentage atteignait 103,2 %.

### Résumé des comparaisons de la dette nette

**2.14** Comparativement aux autres provinces, le rendement du Nouveau-Brunswick au chapitre de la dette nette demeure très inquiétant. La dette nette du Nouveau-Brunswick a augmenté de 5,5 milliards de dollars depuis 2006, ce qui indique que des efforts constants devront être déployés pour faire face au problème du niveau de la dette nette.

### Commentaires sur la santé financière de la province

**2.15** Depuis quelques années, nous incluons dans notre rapport annuel une analyse des tendances historiques en ce qui concerne la situation financière de la province en tenant compte de mesures de la durabilité, de la flexibilité et de la vulnérabilité.

**2.16** Depuis 2009, la province publie certaines de ces mesures dans le volume 1 des Comptes publics (Indicateurs de la santé financière). Comme nous l'avons mentionné dans les exercices antérieurs, nous sommes heureux que la province publie ces informations historiques.

**2.17** Dans la présente section, nous faisons rapport sur douze indicateurs de la santé financière établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) dans un énoncé de pratique recommandée (EPR). Cette analyse a pour but de donner un aperçu plus global de la santé financière de la province, puisqu'elle permet de déceler les tendances. L'analyse donne des précisions sur les informations publiées dans les états financiers consolidés audités, car ceux-ci donnent seulement la situation financière de la province à un moment donné.

### **Hypothèses utilisées**

**2.18** Nous n'avons pas audité certains des chiffres utilisés dans notre analyse des indicateurs. Nous utilisons plutôt les chiffres redressés par la province, comme il est indiqué à la note 17 afférente aux états financiers consolidés de la province. La province a utilisé ces chiffres redressés dans son analyse des résultats dans le volume 1 des Comptes publics. Nous n'avons pas audité les chiffres annualisés que nous avons obtenus de la province pour les exercices de 2005 à 2010. Pour les exercices de 2011 à 2015, nous avons audité les chiffres dans le cadre de nos travaux annuels d'audit.

**2.19** Dans certaines des pièces qui suivent, nous donnons les chiffres comparatifs de cinq exercices au lieu de dix. Dans ces cas, les chiffres redressés pour les exercices antérieurs ne sont pas disponibles en raison de modifications de méthodes comptables.

### **Résumé des indicateurs de l'état des finances de la province**

**2.20** La pièce 2.14 donne un résumé de notre analyse des indicateurs financiers de la province. Nous présentons les indicateurs pour chaque élément, le but de chaque indicateur, la tendance à court terme (deux ans) et la tendance à long terme (cinq ou dix ans), et nous indiquons le paragraphe du présent chapitre où nous étudions chaque indicateur plus en détail.

Pièce 2.14 – Résumé des indicateurs de l'état des finances

	Indicateur	Objectif	Tendance à court terme	Terme	Tendance à long terme <sup>1</sup>	Paragraphe
<b>Durabilité</b>	Actif/passif	Mesure à quel point le gouvernement finance ses activités en émettant des titres de créance.	Défavorable	5 ans	Défavorable	2.24
	Actif financier/passif	Mesure à quel point des recettes futures seront requises pour payer les opérations passées.	Défavorable	5 ans	Défavorable	2.26
	Dettes nettes/recettes annuelles totales	Détermine s'il faudra plus de temps pour payer les opérations passées.	Défavorable	10 ans	Défavorable	2.28
	Charges par fonction/charges totales	Donne la tendance des dépenses gouvernementales au fil du temps.	Neutre	5 ans	Neutre	2.30
	Dettes nettes/PIB	Donne la relation entre la dette nette et l'activité économique.	Défavorable	10 ans	Défavorable	2.33
	Déficit accumulé/PIB	Mesure la somme des résultats des activités de l'exercice considéré et des exercices antérieurs par rapport à la croissance économique.	Défavorable	5 ans	Défavorable	2.35
	Charges totales/PIB	Donne la tendance des dépenses gouvernementales au fil du temps par rapport à la croissance économique.	Défavorable <sup>2</sup>	10 ans	Défavorable	2.37
<b>Flexibilité</b>	Frais de la dette publique/recettes	Mesure à quel point les décisions d'emprunt passées limitent la capacité de remplir les engagements courants en matière de finances et de services.	Neutre	10 ans	<b>Favorable</b>	2.41
	Valeur comptable nette des immobilisations/coût des immobilisations	Mesure la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles utilisées pour fournir des produits et services.	Neutre	5 ans	Neutre	2.45
	Recettes de provenance interne/PIB	Mesure à quel point les recettes sont tirées de l'économie.	Défavorable <sup>2</sup>	10 ans	Neutre	2.47
<b>Vulnérabilité</b>	Paiements de transfert/recettes totales	Mesure le degré de dépendance envers un autre ordre de gouvernement.	<b>Favorable</b>	10 ans	Mixte	2.54
	Dettes en devises/dettes nettes	Mesure le degré de vulnérabilité du gouvernement face aux fluctuations des cours de change.	<b>Favorable</b>	10 ans	<b>Favorable</b>	2.57

<sup>1</sup> Les évaluations des tendances à long terme n'ont pas changé dans les rapports annuels de la vérificatrice générale de 2012 à 2015.

<sup>2</sup> Neutre au dernier exercice

**Conclusion**

**2.21** Les tendances à long terme et à court terme continuent à témoigner un certain nombre d'indicateurs de durabilité défavorables. Les indicateurs de flexibilité et de vulnérabilité montrent des résultats plus positifs. Dans l'ensemble, les indicateurs à long terme de l'état des finances de la province sont demeurés inchangés depuis 2012. Dix des douze indicateurs à court terme de l'état des finances de la province n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. Les deux autres indicateurs ont diminué de son évaluation de neutre de l'exercice précédent à défavorable.

**2.22** Cependant, les tendances qui se dégagent des indicateurs de durabilité continuent de nous préoccuper. Le niveau de la dette nette, maintenant à 12,4 milliards de dollars, et le fait que cette dette nette ait connu une augmentation de 80 % depuis 2006 ne sont pas des situations souhaitables. Ce rythme de croissance de la dette nette n'est pas viable à long terme, et il faudra prendre des mesures pour remédier au problème. Cela pourrait éventuellement avoir une incidence sur la capacité de la province à s'acquitter de ses obligations financières existantes, tant du point de vue de ses engagements en matière de services à la population que de ses engagements financiers envers ses créanciers, ses employés, etc. Encore cette année, en plus de régler le déficit annuel, nous encourageons la province à établir et atteindre des objectifs de contrôle et de réduction de la dette nette à long terme.

**Indicateurs de durabilité**

**2.23** La durabilité est le fait pour la province de pouvoir maintenir ses programmes et remplir ses obligations existantes envers ses créanciers sans augmenter le poids de la dette sur l'économie.

**Actif/passif**

**2.24** La pièce 2.15 porte sur l'indicateur de durabilité du rapport entre l'actif et le passif.

## Pièce 2.15 – Rapport entre l'actif et le passif

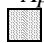
Rapport entre l'actif et le passif			
Fin de l'exercice	Actif total (millions \$)	Passif total (millions \$)	Actif total/passif total (pourcentage)
2011	13 646,5	16 744,0	81,5 %
2012	14 973,9	17 386,9	86,1 %
2013	15 933,7	18 738,4	85,0 %
2014	16 160,5	19 586,6	82,5 %
2015	16 531,0	20 492,3	80,7 %

**Actif/passif**

Exercice	Pourcentage
2011	81,5 %
2012	86,1 %
2013	85,0 %
2014	82,5 %
2015	80,7 %

Après redressement

 L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

**2.25** Lorsque le rapport entre l'actif et le passif est inférieur à 100 %, cela signifie que le gouvernement a accumulé des déficits et qu'il finance ses activités en émettant des titres de créance. Au cours des cinq derniers exercices, le taux de la province a été inférieur à 100 %. Les tendances récentes sont négatives en raison du déclin continu de ce rapport. Dans l'ensemble, selon notre appréciation, la tendance à court et à long terme est défavorable.

**Actif financier/passif**

**2.26** Le rapport entre l'actif financier et le passif est un autre indicateur de durabilité dont fait état la pièce 2.16.

Pièce 2.16 – Rapport entre l'actif financier et le passif

Rapport entre l'actif financier et le passif			
Fin de l'exercice	Actif financier total (millions \$)	Passif total (millions \$)	Actif financier total/passif total (pourcentage)
2011	7 128,3	16 744,0	42,6 %
2012	7 264,7	17 386,9	41,8 %
2013	7 653,8	18 738,4	40,8 %
2014	7 775,3	19 586,6	39,7 %
2015	8 070,4	20 492,3	39,4 %

Exercice	Pourcentage
2011	42,6 %
2012	41,8 %
2013	40,8 %
2014	39,7 %
2015	39,4 %

*Après redressement*

☐ L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

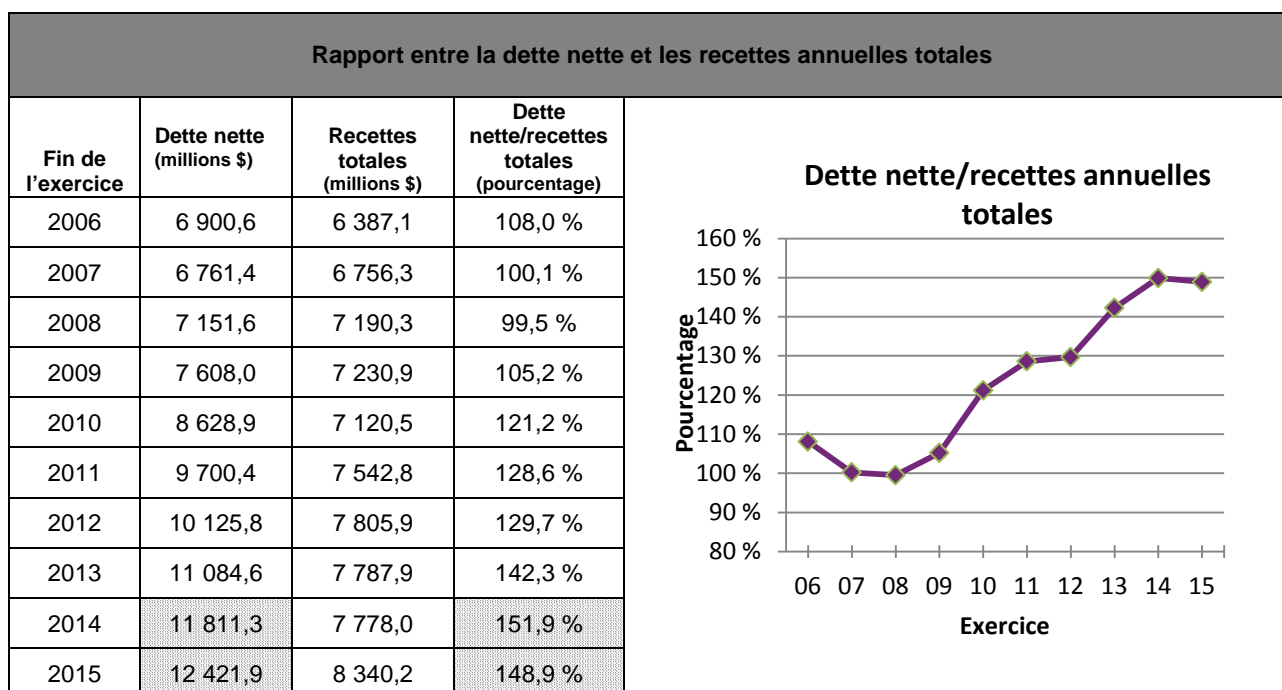
**2.27** Lorsque le passif est supérieur à l'actif financier, le gouvernement se trouve dans une situation de dette nette, ce qui signifie que des excédents futurs seront nécessaires pour payer les opérations et les événements passés. Dans l'ensemble, le pourcentage de la province a diminué de 2011 et 2015. Selon notre appréciation, la tendance à court terme et à long terme est défavorable.

### ***Dette nette/recettes annuelles totales***

**2.28** La pièce 2.17 illustre l'évolution d'un autre indicateur de durabilité, celui du rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales.



Pièce 2.17 – Rapport entre la dette nette et les recettes annuelles totales



L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

**2.29** La dette nette donne une mesure des recettes futures qui seront nécessaires pour payer les opérations et les événements passés. Si le rapport entre la dette nette et le total des recettes annuelles augmente, cela signifie que la province aura besoin de plus de temps pour éliminer la dette nette. Le pourcentage enregistré par la province a augmenté entre 2009 et 2014. L'augmentation en 2013 était principalement attribuable au déficit annuel et aux opérations nettes en immobilisations reliées aux autoroutes, hôpitaux, écoles et autres édifices. En général, selon notre appréciation, cette tendance est défavorable.

### *Charges par fonction/charges totales*

**2.30** La pièce 2.18 illustre l'évolution du rapport entre les charges par fonction et les charges totales.

Pièce 2.18 – Rapport entre les charges par fonction et les charges totales

Rapport entre les charges par fonction et les charges totales										
	2011		2012		2013		2014		2015	
	(en millions de dollars)	(%)	(en millions de dollars)	(%)	(en millions de dollars)	(%)	(en millions de dollars)	(%)	(en millions de dollars)	(%)
Santé	2 687,0	32,9	2 730,0	33,9	2 786,1	33,6	2 789,9	33,3	2 838,6	32,5
Éducation et formation	1 723,6	21,1	1 749,3	21,7	1 787,6	21,5	1 836,1	21,9	2 083,7	23,9
Développement social	1 037,5	12,7	1 029,8	12,8	1 052,8	12,7	1 076,6	12,8	1 115,4	12,8
Service de la dette publique	641,4	7,9	661,8	8,2	660,3	8,0	661,9	7,9	675,2	7,7
Transports et infrastructure	402,6	4,9	527,6	6,6	547,7	6,6	577,9	6,9	649,7	7,4
Gouvernement central	722,0	8,8	542,2	6,7	636,6	7,7	637,1	7,6	538,3	6,2
Services de protection	260,8	3,2	229,9	2,9	237,3	2,9	235,2	2,8	268,7	3,1
Développement économique	328,4	4,0	257,2	3,2	269,1	3,2	231,4	2,8	239,3	2,7
Ressources	215,1	2,6	214,5	2,7	217,4	2,6	214,0	2,6	197,3	2,3
Travail et emploi	141,6	1,7	108,4	1,3	100,5	1,2	118,3	1,4	122,6	1,4
<b>Total</b>	<b>8 160,0</b>	<b>100</b>	<b>8 050,7</b>	<b>100</b>	<b>8 295,4</b>	<b>100</b>	<b>8 378,4</b>	<b>100</b>	<b>8 728,8</b>	<b>100</b>

L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

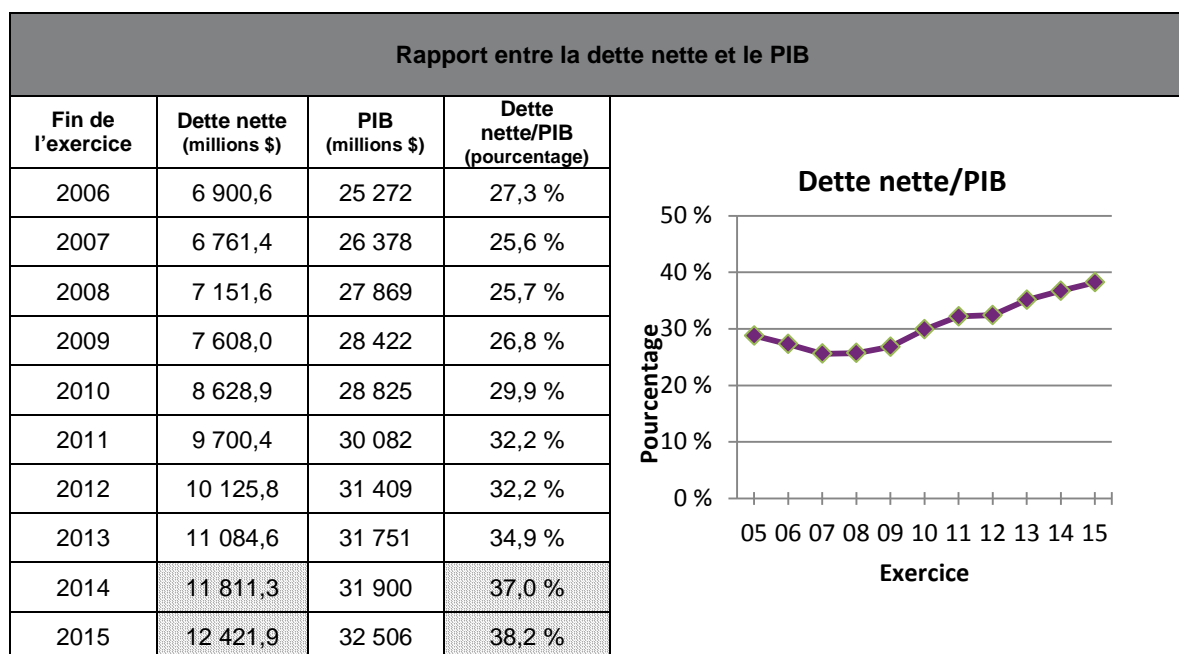
**2.31** Les exercices terminés le 31 mars 2010 au 31 mars 2015 se sont soldés par des déficits. Cela signifie qu'au cours de la période de 2011 à 2015, même si les tendances sont demeurées stables pour chaque charge, ce résultat a été atteint en engageant un niveau total des charges supérieur aux recettes produites au cours de ces exercices. Les charges affectées en Éducation et formation ainsi qu'en Santé accaparent plus de 56,4 % des charges totales, ce qui concorde avec les exercices antérieurs.

**2.32** Comparativement à 2015, la répartition des charges a été relativement stable; toutefois, à l'avenir, il faudra surveiller de près l'incidence des déficits persistants et de la croissance de la dette nette du Nouveau-Brunswick étant donné que la charge des intérêts accapare des ressources qui seraient autrement utilisées pour offrir des services. Selon notre appréciation, cette tendance est neutre.

### ***Dette nette/PIB***

**2.33** La pièce 2.19 présente l'indicateur de durabilité du rapport entre la dette nette et le PIB.

Pièce 2.19 – Rapport entre la dette nette et le PIB

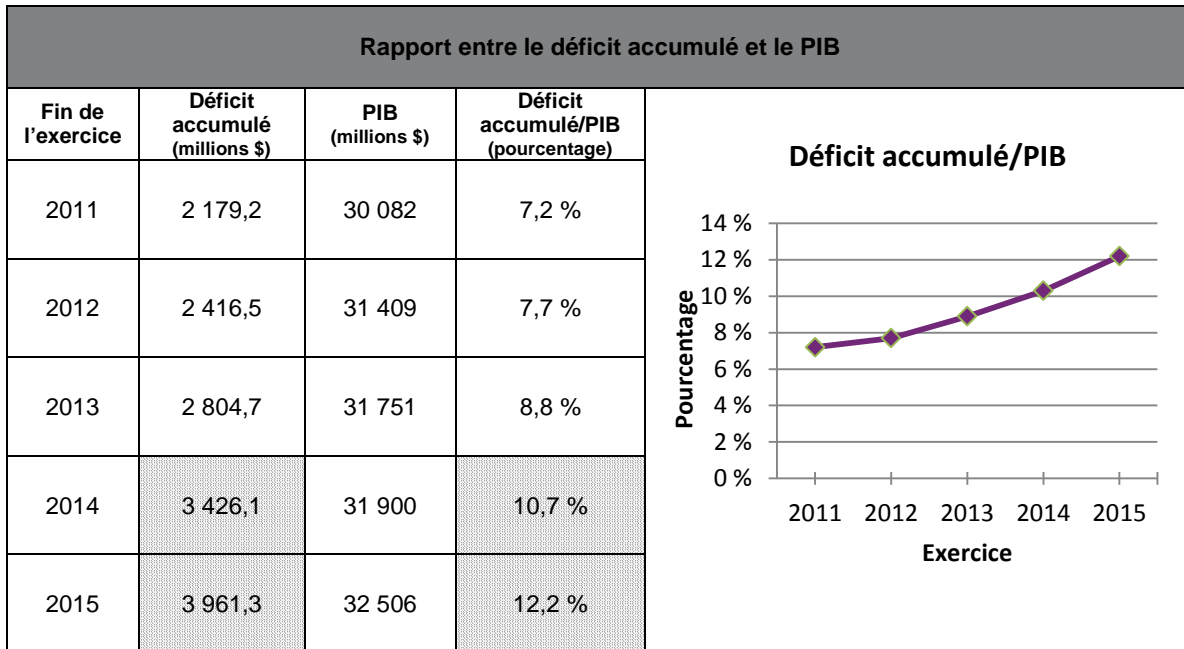


L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

**2.34** Cet indicateur compare la dette nette de la province, c'est-à-dire la différence entre le passif et l'actif financier, et son PIB. Ce ratio a diminué entre 2006 et 2007, ce qui indique que le niveau de la dette de la province est devenu moins onéreux pour l'économie. Le ratio a augmenté entre 2008 et 2015, parce que le taux de croissance de la dette nette a dépassé le taux de croissance du PIB pendant cette période. En 2015, le ratio a atteint son niveau le plus élevé en dix ans. Cela signifie que la dette nette de la province augmente plus rapidement que le taux de croissance économique. Selon notre appréciation, cette tendance est défavorable.

**Déficit accumulé/PIB** **2.35** La pièce 2.20 illustre l'évolution de l'indicateur de durabilité du rapport entre le déficit accumulé et le PIB.

Pièce 2.20 – Rapport entre le déficit accumulé et le PIB



L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

**2.36** Le déficit accumulé donne la mesure dans laquelle les recettes annuelles n'ont pas suffi à couvrir les coûts annuels de la prestation des services. Les données ci-dessus indiquent que le déficit accumulé a augmenté plus rapidement que le taux de croissance économique entre 2011 et 2015. Cela représente une tendance défavorable.

#### **Charges totales/PIB**

**2.37** La pièce 2.21 porte sur l'indicateur du rapport entre les charges totales et le PIB.

## Pièce 2.21 – Rapport entre les charges totales et le PIB

Rapport entre les charges totales et le PIB			
Fin de l'exercice	Charges totales (millions \$)	PIB (millions \$)	Charges totales/PIB (pourcentage)
2006	6 161,8	25 272	24,4 %
2007	6 479,0	26 378	24,6 %
2008	6 949,2	27 869	24,9 %
2009	7 382,9	28 422	26,0 %
2010	7 816,4	28 825	27,1 %
2011	8 160,0	30 082	27,1 %
2012	8 050,7	31 409	25,6 %
2013	8 295,4	31 751	26,1 %
2014	8 378,4	31 900	26,3 %
2015	8 728,8	32 506	26,9 %

■ L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

**2.38** La pièce 2.21 indique que, de 2006 à 2008, les charges du gouvernement se sont maintenues à environ 25 % du PIB; toutefois, ce pourcentage a augmenté au fil du temps. En 2015, le pourcentage s'est accru légèrement, passant de 26,3 % en 2014 à 26,9 %. En général, il s'agit d'une tendance défavorable, car les charges augmentent plus rapidement que le taux de croissance économique. Selon notre appréciation, la tendance à court terme et la tendance à long terme sont défavorables.

## Pièce 2.22 – Tendances des indicateurs de durabilité

Tendances des indicateurs de durabilité		
Indicateurs de durabilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Actif/passif	Défavorable	Défavorable
Actif financier/passif	Défavorable	Défavorable
Dette nette/recettes annuelles totales	Défavorable	Défavorable
Charges par fonction/charges totales	Neutre	Neutre
Dette nette/PIB	Défavorable	Défavorable
Déficit accumulé/PIB	Défavorable	Défavorable
Charges totales/PIB	Défavorable	Défavorable

**Résumé des indicateurs de durabilité**

**2.39** La pièce 2.22 présente un résumé des indicateurs de durabilité de la province. Nous remarquons que six des sept indicateurs de durabilité sont défavorables à long terme et que six des sept indicateurs sont défavorables à court terme. Par conséquent, selon notre appréciation générale, les tendances demeurent défavorables. Cette tendance négative en matière de durabilité devrait préoccuper la population du Nouveau-Brunswick.

**Indicateurs de flexibilité**

**2.40** La flexibilité est la mesure dans laquelle le gouvernement peut changer le poids de la dette ou le fardeau fiscal sur l'économie afin de maintenir les programmes et de s'acquitter de ses obligations actuelles envers ses créanciers.

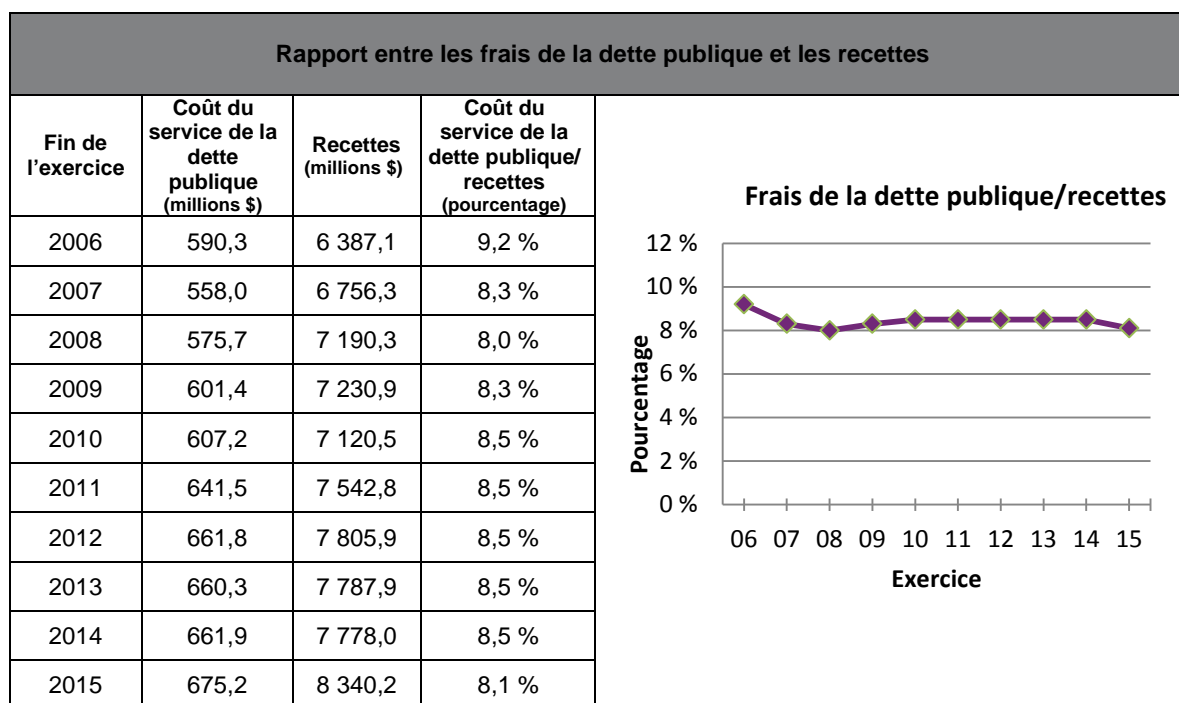
**Frais de la dette publique/recettes**

**2.41** Un des facteurs les plus connus qui influent sur la flexibilité des gouvernements est le coût du service de la dette publique. Ce ratio est considéré comme un indicateur de flexibilité, parce que le service de la dette représente le premier engagement financier de la province et qu'il ne lui laisse aucune flexibilité en ce qui concerne le calendrier de ces paiements.

**2.42** Le coût du service de la dette publique est surtout composé des intérêts sur la dette consolidée de la province. Il comprend aussi le change payé sur les intérêts et les échéances pendant l'exercice, l'amortissement des gains et pertes de change ainsi que l'amortissement des escomptes et des primes consentis à l'émission des titres de la province. Il ne comprend pas les remboursements du capital de la dette consolidée de la province.

**2.43** La pièce 2.23 illustre le rapport entre les frais de la dette publique et les recettes.

Pièce 2.23 – Rapport entre les frais de la dette publique et les recettes



**2.44** La pièce 2.23 montre que le coût du service de la dette publique en pourcentage des recettes totales de la province a été considérablement plus bas au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015 que pendant l'exercice terminé le 31 mars 2006. Cela signifie que la province consacre proportionnellement moins de ses recettes de l'exercice considéré pour payer les frais de la dette, ce qui dégage davantage de recettes de l'exercice en question pour payer les services à la population. Au cours de la période de 2010 à 2014, le ratio est demeuré stable et a légèrement baissé à 8,1 % en 2015; nous considérons que la tendance à court terme est neutre. Nous évaluons la tendance à long terme comme favorable, car le ratio de l'exercice écoulé est inférieur à celui de 2006. Même si nous avons déterminé que la tendance de cet indicateur est favorable, on doit faire preuve de circonspection quand on examine cet indicateur. Le coût du service de la dette de la province est à la hausse à un moment où les taux d'intérêt sont en recul, et la dette de la province augmente considérablement.

**Valeur comptable nette des immobilisations/coût des immobilisations**

**2.45** La pièce 2.24 présente le rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations.

Pièce 2.24 – Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations

Rapport entre la valeur comptable nette des immobilisations et le coût des immobilisations			
Fin de l'exercice	Valeur comptable nette (millions \$)	Coût des immobilisations (millions \$)	Valeur comptable nette/coût des immobilisations (pourcentage)
2011	7 241,7	11 733,2	61,7 %
2012	7 452,5	12 221,3	61,0 %
2013	7 977,6	13 065,3	61,1 %
2014	8 018,5	13 451,2	59,6 %
2015	8 148,9	13 891,5	58,7 %

**Valeur comptable nette/coût des immobilisations**

Exercice	Pourcentage
2011	61,7 %
2012	61,0 %
2013	61,1 %
2014	59,6 %
2015	58,7 %

**2.46** Ces données montrent qu'il restait en moyenne 58,7 % de la vie utile du stock d'immobilisations de la province en date du 31 mars 2015. Essentiellement, cela signifie que les immobilisations de la province que l'on pensait utilisables pendant dix ans à l'origine avaient un peu moins de six années de vie utile restante au 31 mars 2015, et les immobilisations dont la durée de vie utile à l'origine était de vingt ans étaient considérées comme utilisables pendant encore un peu moins de douze ans en moyenne. Selon notre appréciation, étant donné que les ratios sont demeurés relativement les mêmes au cours des cinq derniers exercices, la tendance à court et à long terme est neutre.

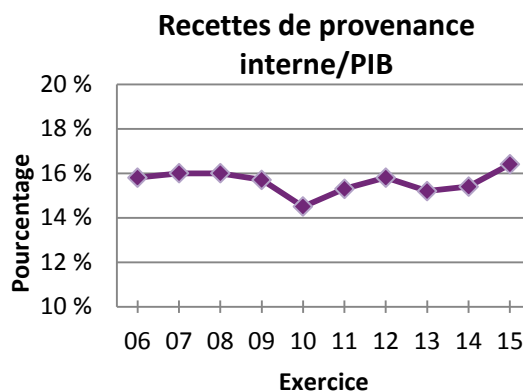
***Recettes de provenance interne/PIB***

**2.47** La pièce 2.25 présente le rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB.



Pièce 2.25 – Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB

Rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB			
Fin de l'exercice	Recettes de provenance interne (millions \$)	PIB (millions \$)	Recettes de provenance interne/PIB (pourcentage)
2006	3 994,2	25 272	15,8 %
2007	4 225,4	26 378	16,0 %
2008	4 469,7	27 869	16,0 %
2009	4 467,3	28 422	15,7 %
2010	4 179,7	28 825	14,5 %
2011	4 612,5	30 082	15,3 %
2012	4 931,7	31 409	15,7 %
2013	4 787,4	31 751	15,1 %
2014	4 900,1	31 900	15,4 %
2015	5 330,4	32 506	16,4 %



**2.48** L'indicateur du rapport entre les recettes de provenance interne et le PIB permet de mesurer à quel point la province produit ses recettes en les tirant de l'économie provinciale. Quand le ratio augmente, une plus grande part des recettes de la province est produite à même l'économie provinciale. Par exemple, ce ratio pourrait augmenter si la province haussait les impôts et les taxes. Si le ratio diminue, une moins grande part des recettes de la province est produite à même l'économie provinciale. Une diminution du ratio accroît la capacité de la province d'augmenter les impôts et les taxes, ce qui lui permet de jouir d'une plus grande flexibilité dans les moyens à prendre pour produire des recettes. Dans l'ensemble, le ratio est resté le même à long terme et, selon notre appréciation, cet indicateur est neutre. À court terme, le ratio augmente et selon notre appréciation, cette tendance est défavorable.

**2.49** Il a fléchi au cours de l'exercice 2010, surtout à cause d'une perte importante de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (CFENB) (maintenant amalgamée avec la Société d'Énergie Nouveau-Brunswick). Au cours de cet exercice, la réduction des recettes de provenance interne n'était pas attribuable à une diminution des droits, des impôts et des taxes.

**2.50** En 2015, les recettes de provenance interne ont augmenté de 430,3 millions de dollars. La principale source de cette augmentation était une hausse en impôts et taxes de 392,2 millions de dollars liée à une augmentation des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés, à une augmentation de l'impôt foncier provincial en raison d'un accroissement de l'assiette d'évaluation, à une augmentation de la taxe de vente harmonisée par suite d'ajustements sur exercices antérieurs et de versements plus élevés en cours d'exercice et d'une augmentation de la taxe sur les minéraux métalliques attribuable à des audits des activités minières de l'exercice précédent.

**2.51** On doit faire preuve de circonspection quand on examine cet indicateur pour les six derniers exercices. En effet, la province a enregistré des déficits, ce qui signifie que les charges ont été supérieures aux recettes générées.

*Pièce 2.26 – Tendances des indicateurs de flexibilité*

Tendances des indicateurs de flexibilité		
Indicateurs de flexibilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Frais de la dette publique/recettes	Neutre	Favorable
Valeur comptable nette des immobilisations/coût des immobilisations	Neutre	Neutre
Recettes de provenance interne/PIB	Défavorable	Neutre

**Résumé des indicateurs de flexibilité**

**2.52** Tel qu'il est résumé à la pièce 2.26, selon notre appréciation globale, la flexibilité à court terme et à long terme est largement neutre. Néanmoins, on doit interpréter ce résultat avec circonspection. Ce résultat a été obtenu au cours d'une période où la province a connu son septième déficit consécutif et où le coût du service de la dette de la province était la hausse (c.-à-d. dans une période où les taux d'intérêt sont à la baisse de façon générale et où le niveau de la dette de la province augmente).

**Indicateurs de vulnérabilité**

**2.53** La vulnérabilité est la mesure selon laquelle un gouvernement dépend de sources de financement sur lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence.

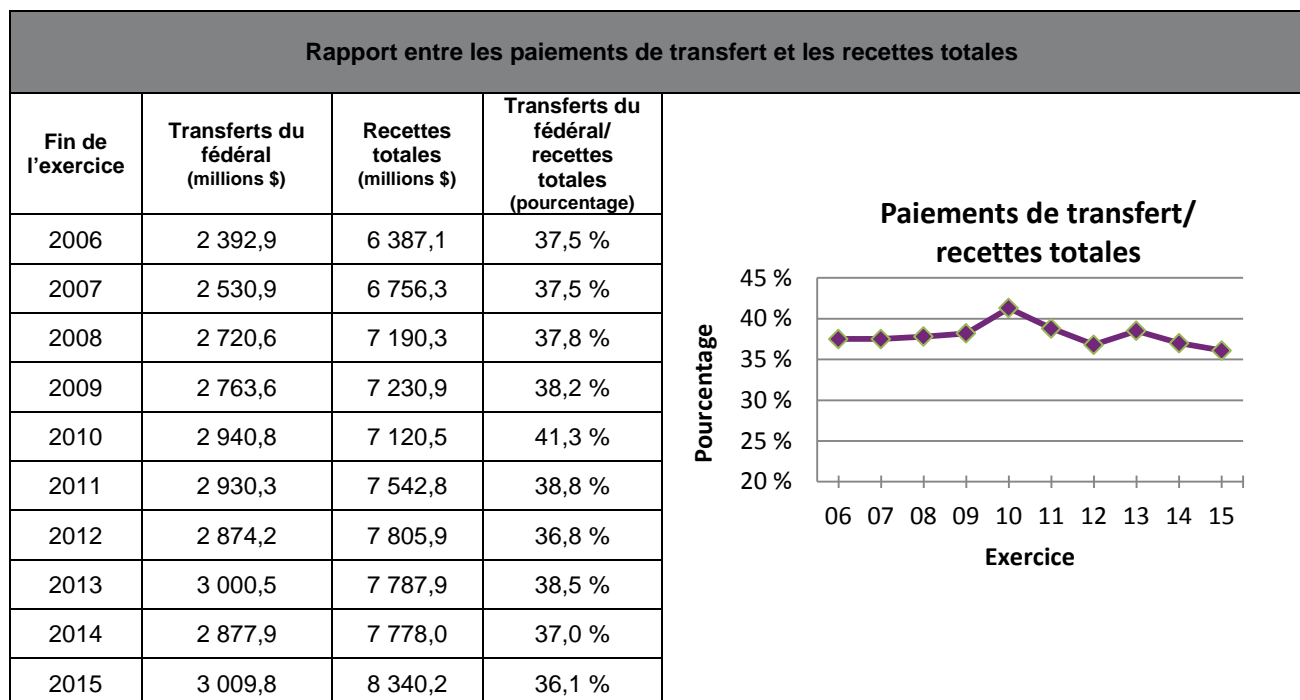
**Paiements de transfert/recettes totales**

**2.54** En comparant la proportion du total des recettes qui provient du gouvernement fédéral aux recettes totales de la province, nous obtenons une mesure du degré de dépendance de la province à l'égard du gouvernement fédéral. Lorsque cette dépendance augmente, la province

est plus vulnérable face aux décisions financières prises par le gouvernement fédéral.

**2.55** La pièce 2.27 présente le rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales.

*Pièce 2.27 – Rapport entre les paiements de transfert et les recettes totales*

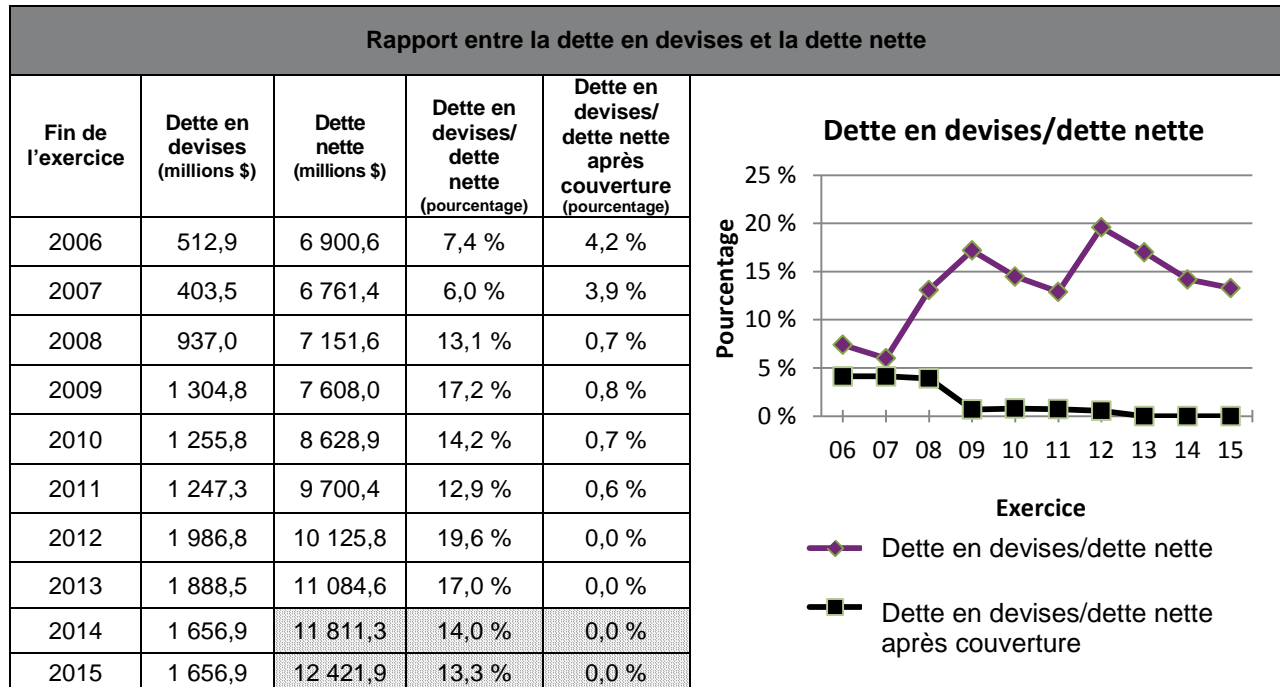


**2.56** La pièce 2.27 montre que la dépendance de la province à l’égard des paiements de transfert du fédéral a diminué entre 2010 et 2012 et a augmenté par la suite. Toutefois, les recettes ont diminué en partie en 2014 en raison de recettes en capital ponctuelles reçues en 2013 visant le Projet de porte d’entrée de la Route 1. La dépendance à l’égard des transferts du fédéral a diminué en 2015 et est restée à peu près au même niveau que les exercices antérieurs. Donc, selon notre appréciation, la tendance à court terme est favorable et la tendance à long terme est mixte.

***Dettes en devises/dette nette***

**2.57** L’indicateur du rapport entre la dette en devises et la dette nette permet de mesurer le degré de vulnérabilité de la province face aux fluctuations des cours de change. Il est présenté à la pièce 2.28.

Pièce 2.28 – Rapport entre la dette en devises et la dette nette



■ L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

**2.58** Les informations ns ci-dessus montrent que la dette en devises de la province s'est accrue de 2007 à 2012, mais qu'elle a diminué entre 2013 et 2015. Le risque d'exposition aux fluctuations des cours de change est compensé par la stratégie de couverture adoptée par la province. Cette dernière utilise plusieurs solutions de rechange pour réduire (couvrir) le risque associé à la dette remboursable en devises:

- achat d'éléments d'actif libellés en devises pour le fonds d'amortissement de la province;
- ententes d'échange de dettes qui permettent de rembourser la dette et les intérêts en dollars canadiens;
- contrats de change à terme qui permettent à la province d'acheter des devises à un prix précis et à une date future déterminée.

**2.59** La pièce 2.28 nous révèle que le risque d'exposition aux fluctuations des cours de change a beaucoup diminué au fil du temps. Selon notre appréciation, cet indicateur est favorable en raison de l'efficacité de la stratégie de couverture de la province.

## Pièce 2.29 – Tendances des indicateurs de vulnérabilité

Tendances des indicateurs de vulnérabilité		
Indicateurs de vulnérabilité	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Paiements de transfert/recettes totales	Favorable	Mixte
Dette en devises/dette nette	Favorable	Favorable

### Résumé des indicateurs de vulnérabilité

**2.60** Tel qu'il est résumé à la pièce 2.29, les indicateurs sont mixtes en ce qui concerne la vulnérabilité de la province. Pendant les exercices au cours desquels la CFENB (maintenant amalgamée avec Énergie NB) a tiré des bénéfices de son placement dans Énergie NB, la province a moins dépendu des recettes du fédéral et cet indicateur s'est amélioré. Il existe également une dépendance à l'égard du gouvernement fédéral au cours de certains exercices pour ce qui est d'aider au financement de grands projets d'infrastructure. Il convient aussi de signaler que la province gère et limite de façon efficace son exposition aux fluctuations des devises.

### Commentaires sur les tendances importantes observées dans les états financiers consolidés de la province

#### Déficit


**2.61** Dans la présente section, nous examinons les tendances importantes que nous avons observées dans les états financiers consolidés de la province. Nous soulignons ces tendances afin de sensibiliser la population et de donner aux législateurs une évaluation indépendante des questions sur lesquelles nous sommes d'avis que le gouvernement devrait se pencher.

**2.62** Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, la province a déclaré un déficit 388,6 millions de dollars. Il s'agit d'une diminution de 211,8 millions de dollars par rapport au déficit de 600,4 millions qui a été déclaré pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 (redressé).

**2.63** La pièce 2.30 explique à un haut niveau les raisons pour lesquelles le déficit a changé entre le 31 mars 2014 et le 31 mars 2015.

## Pièce 2.30 – Analyse de la diminution du déficit

<b>Analyse de la diminution du déficit</b>	
	<b>(en millions)</b>
Déficit de 2014 (redressé)	(600,4) \$
Augmentation des recettes de provenance provinciale	430,3
Diminution des recettes de provenance fédérale	131,9
Diminution des charges	(350,4)
<b>Déficit de 2015</b>	<b>(388,6) \$</b>

 L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

**2.64** L'augmentation des recettes de provenance provinciale est principalement attribuable à une hausse de 179,1 millions de dollars de la taxe de vente harmonisée, de 153,4 millions de l'impôt sur le revenu des particuliers, de 33,1 millions de l'impôt foncier provincial, de 15,3 millions de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et de 14,9 millions de la taxe sur les minéraux métalliques. Les bénéfices des entreprises publiques (principalement en raison de la Société d'énergie Nouveau-Brunswick) se sont accrus de 22,8 millions de dollars, comme il est signalé dans les états financiers consolidés audités de la province de 2015. Les autres recettes de provenance provinciale ont progressé de 16,6 millions de dollars en raison surtout de l'accroissement des recettes des régies régionales de la santé et de la taxe de recouvrement en santé.

## Charges

**2.65** Les charges totales ont augmenté de 350,4 millions de dollars. La hausse des charges la plus importante est de 247,6 millions de dollars dans le secteur Éducation et formation. Cette hausse est principalement attribuable à une charge de retraite plus élevée ainsi qu'à des investissements et des salaires supplémentaires pour l'éducation de la maternelle au secondaire. Des augmentations importantes ont également été signalées dans les secteurs Transports et infrastructure (71,8 millions de dollars), Santé (48,7 millions) et Développement social (38,8 millions) au cours de l'exercice. La hausse en Santé a été surtout occasionnée par des charges supplémentaires pour les salaires et l'inflation, une augmentation des paiements dans

le cadre du programme d'assurance-maladie et une charge d'amortissement plus élevée. L'accroissement en Transports et infrastructure est attribuable à des provisions plus élevées, à une charge d'amortissement plus importante, aux frais liés au programme d'entretien hivernal et au transfert de certaines routes provinciales des districts de services locaux à une municipalité nouvellement constituée. La hausse des charges en Développement social a été causée principalement par des augmentations de cas de clients aux soins de longue durée, à la réforme de l'aide sociale et à l'équité salariale.

**2.66** La pièce 2.31 donne le taux de croissance sur un exercice ainsi que le taux de croissance total entre 2013 et 2015.

Pièce 2.31 – Tendence des charges par fonction

Tendance des charges par fonction							
Fonction	(en millions de dollars)			(pourcentages %)			
	Charges de 2013	Charges de 2014	Charges de 2015	Taux de croissance de 2013	Taux de croissance de 2014	Taux de croissance de 2015	Taux de croissance de 2013 à 2015
Éducation et formation	1 787,6	1 836,1	2 083,7	2,2	2,7	13,5	5,5
Santé	2 786,1	2 789,9	2 838,6	2,1	0,1	1,7	0,6
Service de la dette publique	660,3	661,9	675,2	(0,2)	0,2	2,0	0,8
Développement social	1 052,8	1 076,6	1 115,4	2,2	2,3	3,6	2,0
Transports et infrastructure	547,7	577,9	649,7	3,8	5,5	12,4	6,2
Services de protection	237,3	235,2	268,7	3,2	(0,9)	14,2	4,4
Ressources	217,4	214,0	197,3	1,3	(1,6)	(7,8)	(3,1)
Gouvernement central	636,6	637,1	538,3	17,4	0,1	(15,5)	(5,1)
Travail et emploi	100,5	118,3	122,6	(7,3)	17,7	3,6	7,3
Développement économique	269,1	231,4	239,3	4,6	(14,0)	3,4	(3,7)
<b>Total</b>	<b>8 295,4</b>	<b>8 378,4</b>	<b>8 728,8</b>				
<b>Total du taux de croissance annuel</b>				<b>3,0</b>	<b>1,0</b>	<b>4,2</b>	<b>1,7</b>

Après redressement

■ L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

**2.67** Comme le montre la pièce 2.31, le taux de croissance sur un exercice des charges de la province en 2015 est de 4,2 % par rapport au taux de croissance de 1,0 % en 2014. Au cours de l'exercice 2015, huit des dix secteurs fonctionnels ont affiché un taux de croissance positif sur un exercice. Deux des dix secteurs fonctionnels ont affiché une croissance négative en 2015, ce qui laisse entendre que des réductions de coûts ont été réalisées. Le taux de croissance total des charges entre 2013 et 2015 s'est chiffré à 1,7 %.

**2.68** Nous avons constaté que le taux de croissance des charges le plus important en 2015 est survenu dans les secteurs Gouvernement central et Ressources.

**2.69** Toutefois, la pièce 2.31 montre que le secteur Services de protection a connu le plus important taux de croissance sur un exercice en 2015, soit 14,2 %. Cela est principalement attribuable à des charges plus élevées au ministère de la Sécurité publique découlant de l'aide financière en cas de catastrophe associée aux diverses inondations. Le secteur Éducation et formation a enregistré le deuxième taux de croissance le plus élevé en raison de changements dans les charges de retraite et d'autres facteurs.

## **Recettes**

**2.70** La pièce 2.32 donne le taux de croissance sur un exercice et le taux de croissance total des recettes entre 2013 et 2015.

**2.71** Les recettes totales ont progressé de 562,2 millions de dollars. Cela s'explique par une augmentation de 131,9 millions de dollars des recettes de provenance fédérale et une hausse de 430,3 millions des recettes de provenance provinciale.



Pièce 2.32 – Tendances des recettes selon la provenance

Tendances des recettes selon la provenance							
Provenance	(en millions de dollars)			(pourcentages %)			
	Charges de 2013	Charges de 2014	Charges de 2015	Taux de croissance de 2013	Taux de croissance de 2014	Taux de croissance de 2015	Taux de croissance de 2013 à 2015
<b>Provenance provinciale</b>							
Taxes et impôts	3 542,1	3 595,3	3 987,5	(0,9)	1,5	10,9	4,2
Licences et permis	144,6	148,7	149,4	4,2	2,8	0,5	1,1
Redevances	86,1	90,9	97,5	(3,6)	5,6	7,3	4,4
Autres recettes provinciales	793,9	860,7	900,1	(12,1)	8,4	4,6	4,5
Gains du fonds d'amortissement	220,7	204,5	195,9	(2,2)	(7,3)	(4,2)	(3,7)
<b>Provenance fédérale</b>							
Paiements de péréquation	1 597,7	1 562,0	1 666,0	(2,1)	(2,2)	6,7	1,4
Subventions sans condition	894,2	948,9	955,8	3,3	6,1	0,7	2,3
Subventions conditionnelles	508,6	367,0	388,0	35,3	(27,8)	5,7	(7,9)
<b>Total</b>	<b>7 787,9</b>	<b>7 778,0</b>	<b>8 340,2</b>				
<b>Total du taux de croissance annuel</b>				<b>(0,2)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>7,2</b>	<b>2,4</b>

Après redressement

**2.72** La pièce 2.32 montre qu'en 2015 les recettes de la province ont affiché un taux de croissance 7,2 % avec un taux de croissance de 2,4 % entre 2013 et 2015.

**Autres provinces – 2.73** La pièce 2.33 présente une comparaison des recettes et des charges à certaines autres provinces.

**Comparaison des recettes et des charges**

*Pièce 2.33 – Recettes et charges (comparaison avec d'autres provinces)*

Recettes et charges (comparaison avec d'autres provinces) (en millions de dollars)								
	Recettes brutes				Charges brutes			
	2013	2014	2015	Taux de croissance de 2013 à 2015	2013	2014	2015	Taux de croissance de 2013 à 2015
Nouveau-Brunswick	7 787,9	7 778,0	8 340,2	2,4 %	8 295,2	8 378,4	8 728,8	1,7 %
Nouvelle-Écosse	10 104,1	10 060,2	10 635,2	1,8 %	10 407,7	10 778,9	10 778,9	1,2 %
Saskatchewan	14 323,0	14 418,0	14 058,7	(0,6) %	14 285,0	13 829,0	13 996,8	(0,7) %
Manitoba	13 614,0	14 214,0	14 739,0	2,8 %	14 174,0	14 736,0	15 191,0	2,4 %

*L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.*

**2.74** Nous signalons depuis 2013 dans ce groupe, que le taux de croissance des recettes au Nouveau-Brunswick entre 2013 et 2015 était 2,4 %. Deux des trois autres provinces ont enregistré une augmentation moindre des taux de croissance. Nous constatons aussi que le taux de croissance des charges du Nouveau-Brunswick entre 2013 et 2015 était 1,7 %. Le Nouveau-Brunswick a eu le deuxième plus haut taux de croissance des charges brutes au cours de cette période de temps.

Pièce 2.34 - Comparaison avec d'autres provinces (Déficit)

Déficit (Comparaison avec d'autres provinces)				
	(millions de dollars)			Taux de croissance entre 2013 et 2015
	Montant d'excédent (déficit) annuel			
	2013	2014	2015	
Nouveau-Brunswick	(507,5)	(600,4)	(388,6)	-7,8 %
Nouvelle-Écosse	(301,6)	(676,9)	(143,7)	-17,5 %
Saskatchewan	37,0	589,0	62,0	22,5 %
Manitoba	(560,0)	(522,0)	(452,0)	-6,4 %

L'opinion d'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2015 est assortie de réserves qui pourraient avoir une incidence sur les charges, les passifs, le déficit annuel et accumulé, ainsi que la dette nette. Les lecteurs sont priés de tenir en compte que l'information ci-dessus pourrait ne pas convenir à leurs fins. Les chiffres touchés par les réserves ont été ombragés ci-dessus.

**2.75** Comme le montre la pièce 2.34 le Nouveau-Brunswick a le deuxième plus grand déficit en 2013, 2014 et 2015 et le deuxième plus grand taux de croissance de déficit dans cette même période en comparaison aux autres provinces. Bien que beaucoup a été fait pour répondre à la croissance des charges du gouvernement, des mesures doivent être prises afin de répondre au déficit structurel et à la croissance continue de la dette nette du Nouveau-Brunswick. Malgré l'augmentation en 2015, les recettes du Nouveau-Brunswick continuent à tomber court de ses charges pour la septième année consécutive.